

## PUISSANCE2 : DÉCOUVREZ LES BÉNÉFICES DU PARRAINAGE D'ENTREPRISE ET CANDIDATEZ !

Jeune entrepreneur, soyez parrainé par un chef d'entreprise aguerri qui vous aidera à prendre du recul, témoignera de ses expériences, ouvrira son réseau. La CCIMP vous informe sur ce dispositif de parrainage et les conditions d'intégration.

### DESCRIPTIF

Pour vous aider à passer le cap difficile des premières années d'activité, soyez parrainé par un chef d'entreprise expérimenté. Celui-ci par son écoute, son retour d'expérience, ses points de vue et son réseau vous permettra de gagner du temps, de prendre des décisions stratégiques plus sécurisées, d'améliorer votre posture, de perfectionner l'organisation au quotidien et d'élargir votre réseau !

Pour découvrir les bénéfices de ce dispositif, son déroulement, ses conditions d'intégration, participez à une des trois réunions proposées avec le témoignage d'un jeune entrepreneur "filleul" et les réponses à vos questions. Si vous le souhaitez, un dossier de candidature vous sera remis, il sera à déposer avant le 4 mars 2016 pour passage à la 1ère Commission ou avant le 1er avril 2016 pour passage à la 2ème Commission.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Envie d'en savoir plus ou souhaitez-vous recevoir le dossier de candidature ?

Contactez Frédérique Pauvert-Estano

Ouverture des candidatures : 16 février 2016 - clôture des candidatures : 1er avril 2016

Lancement de la 4ème promotion de ce dispositif : début mai 2016

### CONTACT

Frédérique Pauvert-Estano - T. 0810 113 113 - [puissance2@ccimp.com](mailto:puissance2@ccimp.com)

### ADRESSE ET HORAIRE

**Accueil et services aux clients - Marseille**

35 rue Sainte Victoire

13006 Marseille

[Voir sur une carte](#)

